

IRAK

Les femmes irakiennes ont besoin de protection

Index AI : MDE 14/004/2005

ÉFAI

Embargo : mardi 22 février 2005

(00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International déclare dans un rapport publié ce jour que les femmes irakiennes doivent jouer un rôle actif dans l'avenir de leur pays. Les autorités irakiennes doivent prendre des mesures efficaces pour protéger les femmes et modifier les lois discriminatoires qui favorisent la violence à leur égard.

Les femmes et les jeunes filles vivent dans la crainte de violences. Le manque de sécurité a contraint de nombreuses femmes à se retirer de l'espace public et représente un obstacle majeur à la promotion de leurs droits. Depuis la guerre de 2003, des membres de groupes armés ont tué plusieurs d'entre elles, personnalités politiques et militantes des droits des femmes. Le rapport publié par l'organisation montre comment les femmes et les jeunes filles ont été prises pour cible en raison de leur sexe et fait état des souffrances disproportionnées qu'elles ont endurées durant plusieurs décennies de répression gouvernementale et de conflit armé.

Abdel Salam Sidahmed, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord à Amnesty International, affirme : « *Les autorités irakiennes doivent adopter des mesures concrètes pour protéger les femmes. Elles doivent faire savoir clairement que les violences contre les femmes ne seront pas tolérées, en ordonnant des enquêtes sur tous les cas de violence qui sont signalés et en traduisant les responsables en justice, quelle que soit leur affiliation.* »

Les femmes irakiennes ont particulièrement souffert de trois guerres et de plus d'une décennie de sanctions économiques. Sous le gouvernement de Saddam Hussein, elles ont été victimes de violences liées à leur sexe, et notamment de viols et d'autres formes de violences sexuelles. D'autres étaient visées parce qu'elles étaient des militantes politiques ou des parentes de militants ou encore du fait de leur appartenance à certains groupes ethniques ou religieux.

Le rapport d'Amnesty International démontre comment la discrimination légale fondée sur le genre favorise la persistance des violences contre les femmes. De nombreuses femmes risquent d'être blessées, voire tuées, par

leurs parents de sexe masculin si leur comportement est considéré comme déshonorant pour leur famille.

Abdel Salam Sidahmed poursuit : « *Les autorités irakiennes doivent réviser la législation discriminatoire envers les femmes afin de la mettre en conformité avec les normes internationales relatives aux droits humains. Elles doivent surtout veiller à ce que la nouvelle Constitution et toutes les lois renferment des dispositions prohibant certaines pratiques de manière à remédier à toutes les formes de discrimination et de violence liée au genre dont les femmes sont victimes.* »

Des groupes armés ont pris des Irakiennes en otages, dans certains cas pour faire aboutir des revendications politiques. Des étrangères ont également été enlevées et gardées comme otages, le but étant le plus souvent de contraindre des pays à retirer leurs troupes d'Irak. Elles ont été battues et menacées de mort, et l'une d'entre elles au moins, Margaret Hassan, aurait été tuée. La journaliste italienne Giuliana Sgrena a été enlevée par un groupe armé au début de ce mois. Une vidéocassette sur laquelle cette femme bouleversée réclame le retrait des troupes italiennes d'Irak a été diffusée le 16 février 2005. Amnesty International a appelé à maintes reprises les groupes armés à mettre immédiatement un terme aux violences contre les femmes, et notamment au harcèlement, aux menaces de mort, aux attaques, aux enlèvements et aux homicides.

L'organisation prie également la force multinationale dirigée par les États-Unis d'améliorer les garanties des détenues et d'ouvrir sans délai des enquêtes sur tous les cas de violence contre les femmes qui sont signalés, et notamment les agressions sexuelles imputables aux troupes de la coalition, entre autres.

Les organisations locales de défense des droits des femmes réclament régulièrement l'adoption de mesures en vue de mettre fin aux violences et à la discrimination contre les femmes. Ces dernières années ont vu la création de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que d'autres organismes œuvrant en faveur des droits des femmes, et notamment des groupes dont les activités sont centrées sur la protection des femmes contre la violence. Les militantes qui défendent les droits des femmes sont souvent menacées et agressées par les familles de celles-là mêmes qu'elles soutiennent.

Le rapport d'Amnesty International demande que les femmes soient placées au cœur du processus de prise de décision politique en Irak, en particulier lorsqu'il s'agit de questions qui les concernent directement. L'organisation préconise une représentation des femmes à tous les niveaux afin que leurs intérêts soient protégés. Les femmes qui siégeront au prochain gouvernement et à l'Assemblée nationale élue devront prendre des initiatives pour garantir que la législation irakienne et les amendements qui seront introduits par la suite soient en parfaite conformité avec les normes internationales. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>